

Elogie récompensé par l'AMO dans la catégorie « Habitat »

Un immeuble d'Elogie, bailleur social de la Ville de Paris, a été primé par l'AMO dans la catégorie « Habitat ». Ce prix récompense les qualités architecturales et sociétales du bâtiment. Il montre aussi la qualité des logements sociaux développés par la Ville de Paris

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a fait de la mixité sociale une priorité de sa mandature. Avec son adjoint, Ian Brossat, elle s'est engagée à créer au moins 7.000 logements sociaux par an. Ces constructions visent l'excellence, garantissant à l'ensemble des résidents du parc social parisien une qualité de vie optimale.

Ce volontarisme politique s'est notamment traduit par la réalisation par l'Atelier du Pont et Elogie, bailleur sociale de la Ville de Paris, d'un immeuble situé au 25 rue Michel le Comte (3e). Celui-ci vient d'être distingué par l'association Architecture et Maîtres d'Ouvrage (AMO), au cours de la remise annuelle de ses prix. La résidence propose 30 logements sociaux, et a décroché le prix de la catégorie « Habitat » grâce à ses qualités architecturales et sociétales.

« Le droit à un logement décent est un droit humain essentiel, central d'une qualité de vie agréable, digne et épanouie », rappelle Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement « Les résidents du parc social ont droit à l'excellence architecturale et au beau. Cette distinction témoigne du travail de qualité qui est conduit en ce sens à Paris », explique-t-il.

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61